

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F014285-D2

Odomètre NEDO type DELA 7593-02

(précision ordinaire)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-388 du 4 mai 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs de longueur.

FABRICANT :

NEDO Gmbh & Co KG – Hochgerichtstrasse 39.43 – 7295 DORNSTETTEN (ALLEMAGNE)

DEMANDEUR :

NEDO Gmbh & Co KG – Hochgerichtstrasse 39.43 – 7295 DORNSTETTEN (ALLEMAGNE)

FACOM S.A. – 6/8 rue Gustave Eiffel – BP 99 – 91423 MORANGIS cedex

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et étend le bénéfice de la décision n°97.00.221.001.1 du 8 avril 2005 à la société NEDO Gmbh & Co KG.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de l'odomètre objet du présent certificat sont identiques à celles définies dans le certificat précité à l'exception du bras télescopique.

Les caractéristiques métrologiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Elles sont portées sur la plaque d'identification constituée d'une étiquette destructible par arrachement, située sur le compteur.

Elles comportent les informations suivantes :

- nom du fabricant,
- nom et adresse du demandeur,
- numéro et type de l'odomètre,
- classe de précision,
- année de construction,
- numéro et date du présent certificat,
- circonférence de la roue mesureuse,
- longueur minimale mesurable,
- vitesse maximale d'emploi,
- la mention : INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION.

SCELLEMENTS :

Les scellements sont identiques à ceux définis dans le certificat précité.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières de vérification sont identiques à celles fixées par le certificat précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F014285-D2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans le titre de celui-ci.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification